



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

26 (2007)
Clôtures

Anne VERJUS

Jennifer NGAIRE HEUER, *The Family and the Nation. Gender and Citizenship in Revolutionary France, 1789-1830*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, VIII-256 pages.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne VERJUS, « Jennifer NGAIRE HEUER, *The Family and the Nation. Gender and Citizenship in Revolutionary France, 1789-1830*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, VIII-256 pages. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 26 | 2007, mis en ligne le 14 avril 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/6943>

Éditeur : Presses universitaires du Mirail
<http://clio.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://clio.revues.org/6943>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Anne VERJUS

Jennifer NGAIRE HEUER, *The Family and the Nation. Gender and Citizenship in Revolutionary France, 1789-1830*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, VIII-256 pages.

Pagination de l'édition papier : p. 232-264

- 1 *The Family and the Nation* pose la question du lien entre classe de sexe et droits et devoirs patriotiques. La famille et la nation sont des entités juridiques qui, toutes deux, imposent des devoirs à leurs membres, au premier rang desquels l'obéissance à l'autorité souveraine. Les problèmes engendrés par cette double allégeance vont être considérables lorsque, dès les premières années de la Révolution, famille et nation vont entrer en concurrence : comment une épouse prise entre l'injonction étatique de demeurer sur le territoire français et le devoir d'obéissance à son époux qui l'enjoint d'émigrer avec elle doit-elle agir ? À quelle aune la justice doit-elle mesurer la part de responsabilité de cette épouse obéissante et pourtant traître à sa patrie ?
- 2 À ces dilemmes, les législateurs vont répondre, dans un premier temps, en tranchant dans le vif : l'une des deux obligations primera sur l'autre ; et les liens matrimoniaux, devenus révocables, seront rendus à l'ordre de la responsabilité individuelle. Autrement dit, nulle épouse ne pourra plus arguer de ses obligations pour justifier son exil, ou son maintien dans la classe des ex-nobles, dès lors qu'elle aura toute liberté de divorcer afin de manifester le désaccord qui l'oppose politiquement à son époux.
- 3 Si les femmes sont, comme on l'a si souvent prétendu, nulles politiquement, pourquoi l'État s'acharne-t-il tellement à requérir de ces personnes de tels actes d'allégeance d'une part, et de désolidarisation d'autre part ? Pourquoi les épouses sont-elles suspectes du seul fait d'appartenir à une famille d'émigré, en dépit de leurs protestations d'innocence, de fidélité contrainte ou d'une nullité politique qu'elles revendiquent elles-mêmes ?
- 4 C'est que les femmes ne sont pas considérées comme politiquement négligeables ; que les révolutionnaires savent trop combien les époux partagent des intérêts qui, indépendamment de leurs ressentiments, des contraintes qui ont présidé à la formation de leur union, des intérêts patrimoniaux qui ont prévalu au détriment peut-être d'autres sentiments moraux, forment la base et le principe de cette solidarité justement redoutée. C'est parce que les épouses sont suspectées de partager les opinions politiques et l'appartenance de classe de leur époux, qu'elles sont mises en demeure de manifester clairement, par le divorce ou le maintien du lien, leur positionnement.
- 5 Le phénomène ne durera pas, cependant. Très vite, des « défenseurs des femmes » vont, dans le but de leur éviter ces choix cornéliens et de protéger les patrimoines des conséquences désastreuses de cette suspicion généralisée, plaider leur innocence, leur faiblesse native et finalement, leur nullité politique. Tel est, fondamentalement, l'objet du livre de Jennifer Ngaire Heuer qui retrace le processus par lequel la famille a progressivement été distincte de la nation ; reconstruite, au sortir de la Terreur, comme une sphère à part, protégée de toute intrusion étatique ; et dont les membres dépendants, tels les épouses, les enfants mineurs et les domestiques, ont acquis, au prix de l'anéantissement de leur citoyenneté, le privilège de ne plus devoir obéissance qu'à une seule autorité : celle du *paterfamilias*.
- 6 Jennifer Heuer est professeur d'histoire à l'Université de Massachusetts, Amherst. *The Family and the Nation* est une version retravaillée d'une thèse soutenue à l'Université de Chicago sous la direction du professeur W. Sewell (*Foreigners, families and citizens : contradictions of national citizenship in France, 1789-1830*).

- 7 Le livre s'articule autour de trois parties : I. La famille de la nation (1. Nouveaux contrats de parenté et citoyenneté, 1789-1793 ; 2. Le devoir pour la patrie avant tout : la Terreur) ; II. Vers une nation de familles : transitions vers la fin des années 1790 (3. Pères et étrangers ; 4. Genre et émigration reconsidérés) ; III. La solution napoléonienne et ses limites (5. Attacher l'épouse de Cain : le Code civil napoléonien ; 6. En regardant vers le passé : les conséquences de la mort civile ; 7. En regardant vers l'avenir : les femmes et l'application de la loi de citoyenneté ; 8. Immigration, mariage et citoyenneté pendant la Restauration). Édité par les éditions Cornell University Press, il comporte une bibliographie ainsi qu'un index thématique et nominatif fort utile. On regrettera que les notes soient placées en fin de volume ; et que les citations, tirées d'archives peu accessibles, n'aient pas été maintenues dans leur langue d'origine.
- 8 L'ouvrage de Jennifer Heuer mériterait d'être traduit afin qu'il soit apporté une postérité au dernier ouvrage qui, en histoire du genre sous la Révolution, reçut cette reconnaissance : celui de Lynn Hunt. Car en tout état de cause, c'est bel et bien une postérité qui, avec ce travail démontrant une fois de plus l'intérêt d'observer les relations entre le familial et le politique, et après les récentes parutions de S. Desan et de D. Davidson, se dessine dans le champ de « l'histoire genrée du politique ».
-

Pour citer cet article

Référence électronique

Anne VERJUS, « Jennifer NGAIRE HEUER, *The Family and the Nation. Gender and Citizenship in Revolutionary France, 1789-1830*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, VIII-256 pages. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 26 | 2007, mis en ligne le 14 avril 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/6943>

Référence papier

Anne VERJUS, « Jennifer NGAIRE HEUER, *The Family and the Nation. Gender and Citizenship in Revolutionary France, 1789-1830*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, VIII-256 pages. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 26 | 2007, 232-264.

Droits d'auteur

Tous droits réservés
